

DÉCISION SUR L'ORGANISATION REUSSIE DE LA 31EME SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE À NOUAKCHOTT (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE)

La Conférence;

1. **RAPPELLE** sa décision Assembly/AU/Dec.658(XXIX) adoptée en sa 29^{ème} session ordinaire, en juillet 2017 à Addis-Abeba (Éthiopie);
2. **RAPPELLE ÉGALEMENT** sa décision Assembly/AU/Dec.688(XXX) adoptée en janvier 2018, aux termes de laquelle la Conférence de l'Union a confirmé et décidé que la 31^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union se tiendrait en République islamique de Mauritanie ;
3. **SOULIGNE** avec satisfaction le travail remarquable accompli par la République Islamique de Mauritanie dans la planification, l'organisation et l'accueil de la 31^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine du 25 juin au 2 juillet 2018 au « Centre international de Conférence Almurabitun » de Nouakchott ;
4. **FÉLICITE** S.E. M Mohamed Abdel-Aziz, Président de la République Islamique de Mauritanie, son gouvernement ainsi que le peuple de Mauritanie pour les efforts déployés et les dispositions prises ayant conduit au succès du Sommet de l'Union africaine ;
5. **REMERCIÉ** la République Islamique de Mauritanie pour la chaleureuse hospitalité réservée à l'ensemble des délégations et des participants, et **FÉLICITE ÉGALEMENT** le gouvernement mauritanien pour les résultats positifs du Sommet de l'UA, en particulier pour les efforts déployés par le Comité préparatoire national mauritanien dans l'organisation du Sommet de l'Union africaine.

2018-07-01

Decision on the successful Hosting of the Thirty-First Ordinary Session of the Assembly in Nouakchott, Islamic Republic of Mauritania

African Union

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/8145>

Downloaded from African Union Common Repository